



# « Penser et mettre en œuvre la mixité sociale comme outil du vivre ensemble »

## SYNTHÈSE

de la contribution du Conseil de développement du Grand Lyon (avril 2010)

Dans le cadre de travaux de planification urbaine de l'agglomération lyonnaise, le Conseil de développement a exprimé son adhésion aux objectifs d'une « ville plus dense, plus mixte et plus verte ». Mais il s'interroge sur les conditions à réunir pour la mise en œuvre de l'objectif de mixité sociale.

Qu'entend-on réellement par mixité sociale ?

Est-elle une condition au vivre ensemble ?

Que nous enseignent les expériences de mixité de notre agglomération ?

Pour répondre à ces questions, le Conseil de développement s'est engagé dans un long processus qui l'a conduit à la rédaction d'une contribution dont voici les principaux messages.

### UNE RÉFLEXION BASÉE SUR DES EXPÉRIENCES LOCALES

*Cette réflexion a été déclenchée par une attente exprimée par les élus du Sepal, syndicat mixte en charge de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.*

*> De l'auto-saisine (sept. 2008) à l'adoption de la contribution (avril 2010), plusieurs phases de travail ont permis la compréhension du contexte, l'analyse des moyens pour « fabriquer la mixité » (organisation spatiale, politiques publiques de l'habitat et du foncier), l'identification de conditions pour « faire vivre la mixité » et l'élaboration collective de la contribution.*

*> Le Conseil de développement s'est appuyé entre autres sur les travaux de sa commission Solidarité et Cohésion sociale de 2006 à 2009 axés sur le logement, les discriminations et les personnes absentes du débat public, ainsi que les échanges du Forum du 19 juin 2008 « Être mieux à l'écoute de personnes en difficultés absentes du débat public ».*

*La réflexion du Conseil de développement repose sur de nombreux échanges avec des acteurs locaux de la mixité et des visites de lieux expérimentant la mixité, dont la liste figure en dernière page.*



# Mixité sociale et vivre ensemble ?



La mixité sociale fait référence à la cohabitation dans un même espace de groupes sociaux aux caractéristiques diverses d'âge, de genre, de nationalité, d'origine ethnique, de statut professionnel, de niveau de ressources, d'état de santé, etc. Le Conseil de développement rejoint cette vision et envisage **la mixité dans son sens le plus large**. Il inclut à la fois les différentes dimensions (sociale, culturelle, ethnique, intergénérationnelle, sans oublier le genre), ainsi que les différentes échelles (agglomération, commune, quartier, immeuble). Mais d'autres aspects doivent être considérés :

## ► La mixité ne va pas de soi :

Elle se construit et concerne tout le territoire, des quartiers huppés aux quartiers dits « sensibles ». Elle est fortement influencée par l'histoire du territoire et par les tendances plus ou moins marquées à rechercher « l'entre-soi ». La mixité repose à la fois sur l'éducation et l'ouverture à l'altérité et des actions concrètes et durables.

La mixité est un enrichissement pour tous. La contribution met parfois l'accent sur les plus défavorisés car ce sont naturellement les plus touchés par la crise du vivre ensemble, mais les classes moyennes et plus aisées sont également concernées.

## ► Passer d'une vision strictement immobilière de la mixité au vivre ensemble

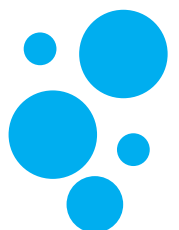
Lorsqu'on parle de mixité, on la réduit souvent aux dispositions prises pour tenter de répartir les populations en difficultés sur le territoire. Mais pour passer de la co-présence au vivre ensemble, la mixité est à décliner dans les politiques publiques touchant des domaines aussi divers que l'école, l'emploi, les transports, le sport, la culture... C'est pourquoi le Conseil de développement distingue dans sa contribution, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, les conditions permettant de « fabriquer » la mixité, relevant de l'organisation spatiale du territoire, des questions de l'habitat et du foncier, et les moyens permettant de « faire vivre » la mixité au quotidien, c'est-à-dire les conditions du vivre ensemble.

## ► Vivre ensemble ne signifie pas vivre sans tensions

Mais il s'agit de vivre avec la capacité d'affronter ces tensions, de manière civilisée et respectueuse. Le Conseil de développement a fait le choix de présenter le combat pour la mixité dans ses aspects positifs, sans pour autant nier les difficultés et les freins au vivre ensemble.

## ► La mixité, un combat pour une société plus solidaire

Le Conseil de développement estime que la mixité doit demeurer un combat qui s'inscrit dans la recherche d'une société plus solidaire, face aux tendances lourdes du séparatisme social et de la ségrégation urbaine, qui fabriquent des ghettos. Les débats qu'elle suscite doivent nous conduire à être particulièrement attentifs et vigilants sur ses conditions de mise en œuvre.

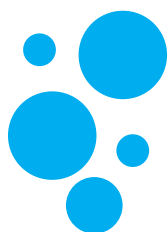


# Fabriquer la mixité

## via l'organisation spatiale du territoire, les politiques publiques de l'habitat et du foncier

Ce sujet est cher au Conseil de développement. Il a été largement traité lors de la préparation de la contribution sur le Document d'Orientations Générales du Schéma de Cohérence Territoriale (2009), de la contribution au Plan de Mandat 2008-2014 et de l'Alerte sur la crise du logement (2008). La position du Conseil de développement a été actualisée récemment grâce à la veille de certains membres et à une séance de travail consacrée aux politiques du logement et à la mise en place du droit au logement opposable (2010).

Voici, en bref, les principales conditions permettant de «fabriquer» la mixité pour le Conseil de développement.



- ▶ Une **politique foncière ambitieuse** qui favorise l'articulation entre les politiques publiques de l'habitat, des transports et le développement économique, et permette la production d'un foncier abordable.
- ▶ Une augmentation de l'offre de logements sociaux et très sociaux **répartis sur tout le territoire** et coordonnée entre les acteurs de l'habitat social (État, Conseil général, Grand Lyon, bailleurs).
- ▶ Un **partenariat public, privé et associatif** organisant la mixité tant dans les programmes neufs que dans le parc de logements existant et s'appuyant sur la vocation sociale du parc privé. De nombreux dispositifs originaux peuvent être mis en œuvre dans cet objectif.

*«... Mais tout n'est pas qu'une affaire  
d'immobilier, il faut aussi faire vivre  
la mixité.»*



# Faire vivre la mixité pour créer les conditions du vivre ensemble

Plutôt que d'étudier tel ou tel levier (emploi, école, culture, etc.), le Conseil de développement a choisi **une approche transversale** en étudiant plusieurs expériences de mixité dans différents secteurs. L'objectif était d'identifier les **« ingrédients »** de la mixité, c'est-à-dire les conditions permettant de **passer de la co-présence au vivre ensemble**.

Cette analyse a permis de dégager **sept pistes** pour faire vivre la mixité. Ces principes se retrouvent en tout ou partie dans les expériences réussies de mixité examinées par la commission Solidarité & Cohésion sociale. C'est pourquoi le Conseil de développement souhaite les énoncer, afin d'aider à leurs appropriations et leurs mises en œuvre.



## Les 7 pistes

- 1- Lutter contre les préjugés : mieux connaître, faire connaître et valoriser
- 2- Créer les conditions favorables au dialogue
- 3- Faire vivre la mixité dans une diversité de lieux, et agir aux différentes échelles, de la proximité à l'échelle d'agglomération
- 4- Donner les moyens de l'accompagnement social et humain et favoriser les actions de médiation
- 5- « Faire avec » plutôt que « faire pour », s'engager collectivement et... expérimenter
- 6- Changer de regard en s'appuyant sur des projets motivants où les citoyens sont acteurs
- 7- Construire le vivre ensemble dans la durée, en acceptant l'alternance de moments forts et moments faibles

## 1 LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS : MIEUX SE CONNAÎTRE, FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER

Les préjugés concernent les populations et les acteurs, professionnels et bénévoles, de l'hébergement et du logement, de l'accompagnement social, de la culture, etc. Ils résultent souvent d'une méconnaissance. Or, une meilleure connaissance mutuelle est une condition préalable à une information et une action de qualité, et cela, dans le respect des personnes. Comme un participant le disait à une université populaire d'ATD Quart Monde, «le plus dur n'est pas d'avoir rien, mais de ne compter pour rien».

Le Conseil de développement croit aussi aux effets de la communication d'**expériences positives où la diversité est synonyme de dialogue et d'enrichissements mutuels**. Cette valorisation ne fait pas oublier les problèmes, mais montre une réalité trop souvent absente des médias. Des expériences telles que le Défilé de la Biennale de la danse sont sans doute bien plus convaincantes que des longs discours.

*«... le plus dur n'est pas d'avoir rien, mais de ne compter pour rien.»*

## 2 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AU DIALOGUE

Certaines personnes sont «absentes du débat public». Parfois, cette absence s'explique par les conditions de vie : comment trouver l'énergie de se faire entendre quand on manque de tout ? L'expérience d'ATD Quart Monde, et de ses universités populaires où les personnes en difficulté échangent sur un sujet de société est particulièrement éclairante : le dialogue ne s'improvise pas ! **Certaines personnes perdent l'habitude de s'exprimer, d'autres ne sont pas préparées à écouter** ; tous ne partagent pas le même langage, etc. Des conditions préalables sont nécessaires au dialogue entre personnes, comme entre personnes et institutions :

- la patience et le respect de tous, y compris de ceux dont on serait tenté de rejeter l'expression. Refuser d'entendre les oppositions ne règle rien ;
- l'acceptation du temps nécessaire à l'établissement d'un vrai dialogue ;

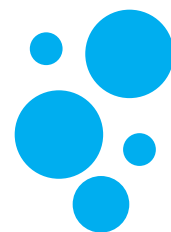
- la considération de toute personne comme un partenaire pour créer un dialogue équilibré ;
- l'identification des interlocuteurs-clés (au sein des institutions, associations, centres sociaux, etc.) pour faciliter les échanges.

En matière de dialogue, certaines initiatives remportent du succès. C'est le cas par exemple des repas de quartier, lorsqu'ils permettent de sortir de «l'entre-soi»...

Enfin, il est indispensable que les personnes en difficultés s'expriment non pas pour qu'elles témoignent de leurs parcours -ou pas seulement-, mais bel et bien pour qu'elles participent au débat public et fassent part elles-mêmes de leurs expertises.



*«... Le dialogue ne s'improvise pas !.»*



### 3 FAIRE VIVRE LA MIXITÉ DANS UNE DIVERSITÉ DE LIEUX, ET AGIR AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES, DE LA PROXIMITÉ À L'ÉCHELLE D'AGGLOMÉRATION

Il existe un **ensemble de lieux ouverts à la rencontre de différents publics** qui, s'ils sont bien répartis, peuvent créer un **maillage du territoire** favorable au vivre ensemble : établissements d'enseignement, centres sociaux, MJC, marchés, équipements culturels, centres sportifs, centres de soins, lieux de travail, etc. Un exemple marquant est le rayonnement du jardin partagé l'Îlot d'Amaranthe visité fin 2009, dans le quartier de la Guillotière : l'association Brind'Guill géant le jardin a peu à peu tissé des liens avec les « sans abri » du quartier, elle collabore avec une halte-garderie du quartier pour faire des plantations avec les enfants, partage des repas avec le « bistrot de village Chez Thibault » le 8 décembre, etc.

De même, la pertinence de la localisation et la qualité de la **conception architecturale de certains équipements** publics concourent à leur bon fonctionnement, à leur appropriation, mais aussi à

leur respect et au bien-être des visiteurs. Cet aspect a, par exemple, été souligné par Chris Laroche, qui fut proviseur du lycée Robert Doisneau de Vaulx-en-Velin et par le Pôle Développement local de Bioforce, implanté à Vénissieux.

Les **transports** sont aussi importants pour lier les échelles, permettre au plus grand nombre de vivre des expériences urbaines variées et éviter leur enfermement dans leur quartier. Un bon réseau de transports change même l'ambiance d'un quartier. De nombreux observateurs l'ont remarqué par exemple avec l'arrivée du tramway dans le quartier de la Darnaise à Vénissieux.



### 4 DONNER LES MOYENS DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET HUMAIN ET FAVORISER LES ACTIONS DE MÉDIATION

Au cours des auditions réalisées, la commission Solidarité & Cohésion sociale a pu mesurer combien toutes les facettes de l'accompagnement sont déterminantes pour le vivre ensemble :

- **écouter**, comprendre, reconnaître ;
- **accompagner les parcours individuels** d'insertion (social, professionnel, logement...) ; l'expérience d'Habitat et Humanisme révèle que l'accompagnement est nécessaire pour permettre l'insertion des familles en difficulté dans leur immeuble, leur quartier, leur ville ;
- **organiser le dialogue avec les riverains réticents ou hostiles** à l'installation de personnes en difficultés ou à l'implantation de logements sociaux dans leur voisinage ;
- **responsabiliser** ; cet aspect a notamment été mis en avant dans le lycée Robert Doisneau de Vaulx-en-Velin qui engage les parents, l'adolescent et l'équipe éducative autour d'un projet ;

- **co-élaborer** (cf. partie 5) ;
- **aider les personnes à gagner leur autonomie** ; par exemple le Service insertion du Foyer Notre Dame des Sans Abri accompagne les « passagers » en moyenne deux ans et demi dans les différents ateliers proposés, puis restent en lien après leur départ encore deux ans ;
- **informer des décisions prises, assurer le retour des demandes** dans le but d'informer mais aussi de prévenir les tensions.

Aussi, il paraît indispensable de repérer, mobiliser et financer l'action des « **tiers facilitateurs** », des « **passeurs** » ou « **médiateurs** », c'est-à-dire des professionnels faisant vivre la mixité.

## 5 « FAIRE AVEC » PLUTÔT QUE « FAIRE POUR », S'ENGAGER COLLECTIVEMENT ET... EXPÉRIMENTER !

Commencer par **reconnaître les capacités de chacun** et associer les personnes dès la **définition du projet** (éducatif, culturel, professionnel, etc.) sont des préalables à sa bonne réalisation. Ce parti pris est un des fondements de l'organisation du défilé de la Biennale de la danse alliant professionnels et amateurs. Autre exemple frappant : le Centre social de Caluire qui a travaillé avec de nombreux intervenants des institutions, des établissements scolaires et de Grand Lyon Habitat pour construire un diagnostic partagé de la place de l'enfant dans la famille et la société.

Enfin, oser expérimenter est aussi un message fort ressortant de la démarche. Cela permet de tester des idées et des méthodes nouvelles, de mettre sur pied rapidement de petits projets, mais aussi de gagner la confiance et d'attirer des partenaires et investisseurs potentiels.

## 6 CHANGER DE REGARD EN S'APPUYANT SUR DES PROJETS MOTIVANTS OÙ LES CITOYENS SONT ACTEURS

La préparation d'un projet ou d'un événement est bien sûr l'occasion de vivre un temps fort du vivre ensemble. Ces projets valorisent les participants en incitant aux échanges et en montrant qu'une contribution individuelle, même modeste, contribue à la réussite collective. Les expériences de création artistique sont véritablement des modes d'expression citoyenne favorisant à la fois le dialogue, le changement des représentations et le vivre ensemble.

Comme souvent, la définition et la conduite du projet sont aussi intéressantes qu'atteindre l'objectif poursuivi. Les **projets construits « sur mesure » à partir des propositions des citoyens et avec eux** fonctionnent bien. Le travail et la renommée du Collectif Paroles de femmes en sont de bonnes illustrations. Néanmoins, il ne faut pas se détourner pour autant des projets proposés par des structures associatives ou des institutions, comme par exemple l'Opération des 10 mots réalisée par le Centre social de Caluire.



## 7 CONSTRUIRE LE VIVRE ENSEMBLE DANS LA DURÉE, EN ACCEPTANT L'ALTERNANCE DE MOMENTS FORTS ET MOMENTS FAIBLES

Le **vivre ensemble n'est pas « un long fleuve tranquille »**. Du temps est nécessaire pour faire tomber les préjugés et changer les habitudes de « l'entre-soi ». Des moments forts laissent parfois la place à des moments plus calmes, par exemple après le départ de personnes très actives. De même, la mixité ne s'établit pas une fois pour toutes. Toute réalisation (événement, lieu, etc.), même bien pensée, peut s'essouffler ou se dégrader avec le temps. Les besoins des populations évoluent aussi et appellent à des ajustements.

Il faut accepter et respecter ce rythme variable, tout en restant vigilant pour éviter le risque de repli. Cette notion de respect vaut bien évidemment pour chacun : libre à chacun de s'impliquer ou non dans la vie de son quartier ou dans un projet collectif, de tisser des liens ou pas... Tomber dans l'injonction à la mixité est perdu d'avance, mieux vaut s'efforcer de réunir les conditions du vivre ensemble.



*Le Conseil de développement exprime le souhait que les acteurs de terrain, les élus, associations et structures favorisant les initiatives citoyennes, mobilisés dans ce combat pour la mixité sociale et le vivre ensemble s'approprient ces réflexions et contribuent par leur engagement à les enrichir.*



*Ce document synthétise les réflexions produites par la Commission solidarité et cohésion sociale du Conseil de développement, avec l'appui de témoignages d'acteurs engagés dans des actions favorisant le « vivre ensemble » : association Brind'Guill, ATD Quart Monde, Bibliothèque municipale de Lyon, Biennale de la danse, Bioforce, centre social de Caluire, collectif Paroles de Femmes, Habitat et Humanisme, lycée Robert Doisneau, Notre Dame des Sans Abris, Secours catholique.*

*«... Tomber dans l'injonction à la mixité est perdu d'avance, mieux vaut s'efforcer de réunir les conditions du vivre ensemble.»*

**Retrouvez la contribution  
du Conseil de développement**

« Penser et mettre en œuvre la mixité sociale comme  
outil du vivre ensemble » (2010)

et l'ensemble des expériences de mixité étudiées :  
[www.grandlyon.com/conseildedeveloppement](http://www.grandlyon.com/conseildedeveloppement)

**Comité éditorial :**

Jean Frébault, Maurice Bardel, Jean-Paul Bourgès  
Emmanuelle Gueugneau - Mission Participation citoyenne  
Caroline Januel - Veille / Rédaction / Réécriture

**Direction de la Prospective et du Dialogue Public  
Mission Participation citoyenne**

Courriel : [conseildedeveloppement@grandlyon.org](mailto:conseildedeveloppement@grandlyon.org)  
Tél. : 04 78 63 41 82

Web du Conseil de Développement du Grand Lyon :  
[www.grandlyon.com/conseildedeveloppement](http://www.grandlyon.com/conseildedeveloppement)